



## Élection du Comité Technique du CNRS Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

### Voter SNTRS-CGT pour défendre les personnels et le CNRS

#### Refusons l'austérité

La recherche et l'enseignement supérieur subissent de plein fouet la politique d'austérité du gouvernement. En choisissant d'aider massivement les entreprises sans aucun contrôle, le gouvernement ponctionne de plus de 50 milliards les moyens de l'Etat, de l'assurance maladie et des collectivités locales. En annonçant la stagnation du budget de la recherche, le CNRS disposera d'un budget de pénurie. C'est bien l'austérité pour tous.

Les recrutements sont à la baisse, les effectifs du CNRS se réduisent. Depuis 2010 : 800 postes de titulaires et 1500 postes de CDD sur subvention d'Etat ont été supprimés. Ces suppressions de postes de travail touchent les laboratoires et les services, dégradent les conditions de travail et augmentent les risques psychosociaux (RPS). L'emploi précaire est massif : 8997 équivalents temps plein au budget de 2014. Les précaires sont utilisés comme variable d'ajustement. Le gel du point d'indice depuis juillet 2010, l'augmentation des prélèvements sociaux réduisent les salaires et appauvrissent les agents et leurs familles.

#### Combattons l'effacement du CNRS

L'activité scientifique est totalement encadrée par les contrats de l'ANR et formatée par les critères de l'AERES. Ce qui est déterminant n'est plus la production de connaissances, mais de savoir se vendre pour faire survivre son équipe. La loi Fioraso impose le transfert rapide des résultats scientifiques

vers l'industrie. Pour gérer les pénuries budgétaires et imposer des mutualisations et des abandons de champs scientifiques, cette loi a créé des regroupements forcés : les COMUE, structures technocratiques de pilotage régional des recherches et des enseignements.

#### L'action du SNTRS-CGT dans le précédent CT

Le SNTRS-CGT s'est battu et continuera à se battre contre l'affaiblissement du rôle national du CNRS. Nous avons refusé le choix de la direction d'adhérer aux IDEX et aux COMUE, qui pourraient prendre en main les prérogatives du CNRS.

Durant le dernier mandat au comité technique et dans tous les CHSCT, le SNTRS-CGT a combattu la politique de RGPP et toutes les opérations visant à mutualiser et à externaliser les métiers des IT. Face à la montée de cas de souffrance au travail, nous avons joué de notre devoir d'alerte, y compris dans la presse nationale. Nous avons combattu la technocratie et la bureaucratie qui surchargent tous les métiers, du chercheur aux IT. Nous avons combattu l'individualisation des rémunérations (primes au mérite, PES). Grâce à nos interventions, le taux de la PPRS a été augmenté pour les AJT, T et AI, mais cette augmentation est notoirement insuffisante. Nous travaillons actuellement sur le dossier des sujétions et astreintes, nous demandons sa remise à plat pour permettre une réelle prise en charge de tous les ayants-droits.

#### Les enjeux du prochain mandat

##### Défendre le statut, les carrières et les salaires

Le gouvernement prévoit le gel du point d'indice jusqu'en 2017 et veut limiter la hausse de la masse salariale à 0,6% par an. Cela semble impossible sans réduire le taux des promotions qui est déjà beaucoup trop bas et ne permet pas la reconnaissance des qualifications.

Le SNTRS-CGT participera aux luttes pour le déblocage du point d'indice et la défense du statut de titulaire, dans la négociation avec le ministère de la

fonction publique qui veut imposer la mobilité généralisée pour gérer les fermetures de services. Aujourd'hui, la direction du CNRS tergiverse pour négocier des améliorations pour les titulaires et les contractuels. Nous exigerons des améliorations de notre statut, notamment en ce qui concerne les carrières. Nous refuserons les dérégulations. Nous défendrons les salaires des contractuels et l'instauration de grilles indiciaires pour les CDI, qui reconnaissent l'évolution de leur qualification et de leur expérience professionnelle. Les primes individuelles

autant que les politiques de modulation génèrent des discriminations entre les agents. Le SNTRS-CGT demande depuis de nombreuses années une remise à plat du système indemnitaire, avec une prime à 20% pour tous les IT et chercheurs.

Nos métiers sont menacés : la sous-traitance, les mutualisations, les externalisations et les centralisations visent à réduire la masse salariale. Les conséquences seront nocives pour la communauté : pertes des savoir-faire, dégradation des conditions de travail pour tous, augmentation des tâches administratives ou techniques pour les chercheurs, intensification et taylorisation des activités pour les IT. **Le SNTRS-CGT défendra le métier de chercheur à temps plein et la richesse des métiers IT.**

### **Créer des postes et lutter contre la précarité**

Depuis des années, le SNTRS-CGT dénonce l'explosion de la précarité dans nos services et laboratoires.

Nous avons combattu l'application minimaliste de la loi Sauvadet, le refus du ministère de prendre en compte les docteurs et le choix de la direction d'éviter tout risque de CDIisation en limitant les renouvellements de contrats. Le SNTRS-CGT s'est opposé à la charte des CDD qui fixe les conditions de non renouvellement des contrats, en particulier avec une limite à 3 ans qui n'est pas imposée par la loi, il a été le seul à voter contre au CT. **Le SNTRS-CGT exige un plan de titularisation des contractuels remplissant des missions pérennes et un plan de recrutement pour développer des connaissances nouvelles et favoriser les transmissions de savoirs et de savoir-faire en anticipant les départs.**

### **Redonner du pouvoir aux instances représentatives de l'établissement**

Le dialogue social s'est particulièrement durci ces dernières années. Le CNRS devient une administration de plus en plus centralisée. Localement, les laboratoires ne sont plus consultés pour les décisions qui les concernent. L'avis des conseils scientifiques est marginalisé. Le SNTRS-CGT demande que les laboratoires soient partie prenante de toutes les

décisions les concernant en région; il n'est pas concevable que leur sort dépende des accords pris au sommet par la direction et les présidents des COMUE. Il faut garantir des moyens récurrents suffisants aux laboratoires.

**Le SNTRS-CGT poursuivra son action pour défendre la place de l'organisme dans le paysage de la recherche ainsi que ses structures et ses disciplines, garantes de son interdisciplinarité.**

L'élection au Comité Technique (CT) est majeure. Le CT traite de toutes les questions relatives à l'organisation du CNRS ainsi que de l'ensemble des éléments réglementaires, des carrières, de la politique indemnitaire, des conditions de travail, de l'hygiène et la sécurité, de la politique d'action sociale et de formation permanente, etc. C'est à partir des résultats du CT que sera déterminé le poids de chaque organisation au CHSCT, et dans les commissions (Formation permanente, action sociale, etc.)

### **Nos candidats**

- 1 Josiane TACK (Montpellier) IR
- 2 Lise CARON (Nantes) CR
- 3 Bruno GUIBERT (Toulouse) AI
- 4 Sophie TOUSSAINT-LEROY (Paris) IE
- 5 Patrice MORALES (Nice) T
- 6 Sophie DUCHESNE (Nanterre) DR
- 7 Pierre GIROUX (Grenoble) AI
- 8 Sébastien HUART (Lille) AI
- 9 Valérie GADRAT (Nancy) CDI IE
- 10 Jérôme GIOVINAZZO (Bordeaux) CR
- 11 Habiba BERKOUN (Ivry) AI
- 12 Gilles MORVAN (Strasbourg) IE
- 13 Guillaume VINCONNEAU (Marseille) T
- 14 Matias VELAZQUEZ (Bordeaux) CR
- 15 Christine LUCAS (Lyon) IE
- 16 Sandra LECAT (Strasbourg) CR
- 17 Frédéric BOUTET (Rennes) AI
- 18 Julie NEVEU (Gif) AI
- 19 Xavier SAUPIN (Lyon) AI
- 20 Henri RODENAS (Grenoble) IE

**Pour défendre les conditions de travail, les salaires, les carrières,  
et la place originale du CNRS,  
Votez SNTRS-CGT**